



Nous soussigné Maire de la
Commune de St Julien-de-Bourzac
Canton de Meurs Département du Cantal
Certifions au vis de droit que le nommé
Mabrou Jean Frédéric né le cinq avril
Mil huit cent soixante dans la susdite
commune fils de défunt Pierre Mabrou
et de Françoise Graves a toujours été
de bonne vie et mœurs et d'une conduite
irréprochable de plus il a satisfait
à loi du recrutement et a été libéré
comme fils aîné de veuve
En fait de nous lui avons délivré le présent
certificat à St Julien le premier novembre
mil huit cent quatre vingt un

Le maire

C. Gajah
[Signature]

